



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 15

DATE : Jeudi 8 février 2018

19 h à 22 h

Salle Ernest-Choquette

99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

CORRIVEAU, Yves, maire

CHARPENTIER-BLANCHETTE, Éloïse, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire

GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes

HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

LOCHOU-BERTHIAUME, Catherine, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire

PARADIS, François, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire

TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne

MOREL, Bernard, directeur, Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

MIMEE, Hugo, coordonnateur

Sont absents :

HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont

ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

1) Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 15^e rencontre du comité.
- L'ordre du jour est ajusté.

2) Mandat 2018 du comité et nomination des membres 2018

- Deux résolutions municipales ont été adoptées à la séance du conseil municipal du 5 février 2018. Une première afin de préciser le mandat du CAZA-16 et une deuxième afin de nommer de nouveaux membres et renouveler les mandats des membres actuels sur le CAZA-16.

3) **Présentation des nouveaux membres**

- Le comité accueille trois (3) nouveaux membres.
- Un tour de table est effectué et chacun des membres se présente, explique ses attentes et son intérêt à participer aux travaux du CAZA-16.

4) **Mandat 2018-2019 – coordination et animation du comité**

- Monsieur Bernard Morel explique le processus d'appel d'offres de services professionnels qui a été réalisé en janvier et février 2018. À l'issue de ce processus, monsieur Hugo Mimee a été retenu afin d'animer et de coordonner les travaux du CAZA-16 pour 2018 et 2019, si requis.

5) **Revue des réalisations de 2017**

- Les membres prennent connaissance du bilan des travaux du comité au 31 août 2017 (disponible sur le site Internet) afin de se replonger dans le dossier suite à une pause des travaux pendant plus de 5 mois.

6) **Rapport d'étape au conseil municipal au 20 novembre 2017**

- Les membres prennent connaissance du rapport d'étape qui a été présenté par monsieur H. Mimee au conseil municipal le 20 novembre 2017.

7) **Historique du dossier de la zone A-16 – Validation de la ligne du temps**

- Une version préliminaire de la ligne du temps est présentée aux membres du comité pour commentaires.
- Il est convenu de revalider les dates clés de l'historique du dossier de la zone A-16 afin de compléter la ligne du temps à la prochaine rencontre.
- Cette ligne du temps pourra être rendue publique et utilisée sous différents formats.
- Elle devra être mise à jour aux 3 mois pendant les travaux du comité.

8) **Suivis des partenaires**

Ville de Mont-Saint-Hilaire

- Zone H-114-3. On se rappelle que les nouvelles règles de densité prévues au règlement de zonage s'appliquent à cette zone. Un projet de développement de 6 maisons en rangée a été présenté au comité consultatif d'urbanisme (CCU) et suit son cours.

Comité des citoyens de la zone A-16

- Rien à signaler

9) **Adoption des comptes rendus des rencontres 13 et 14**

- Adoption du compte rendu révisé de la rencontre no 13 (8 août 2017)
- Ajustement demandé du compte rendu de la rencontre no 14 (30 août 2017)

10) Suivis

- Étude sur la circulation (réf. recommandation 2017-08-R)
 - Aucune mesure n'a été effectuée à l'été et à l'automne 2017 en raison du bris des plaques de comptage de la Ville.
 - Des démarches sont en cours avec la Réserve naturelle Gault (McGill) et le Centre de la nature du mont Saint-Hilaire pour entreprendre des comptages de véhicules, des analyses de provenance et de destination, des analyses de comportement de la circulation, des calculs de refoulement à l'entrée de la réserve naturelle Gault. Ces actions seraient menées en 2018 et les mesures correctives seraient déployées en 2019.
- Étude sur les paysages culturels patrimoniaux (réf. recommandation 2017-09-R et correspondances récentes)
 - Non débutée.
 - La Ville de Mont-Saint-Hilaire et le député de Borduas ont demandé le 8 février 2018 par lettre à la ministre de la Culture et des Communications de procéder à la réalisation de l'étude.
 - Les membres du comité proposent la recommandation no10 au conseil municipal.

2018-01-R RECOMMANDATION - DÉCLARATION DU MONT SAINT-HILAIRE À TITRE DE SITE PATRIMONIAL

Considérant le lancement d'une démarche de reconnaissance des paysages culturels patrimoniaux de la ville de Mont-Saint-Hilaire;

Considérant les délais nécessaires afin de mener à bien une telle démarche;

Considérant l'importance d'impliquer la population dans la démarche et notamment dans l'identification des paysages et des points de vue;

EN CONSÉQUENCE,

Après délibérations, il est unanimement recommandé au conseil municipal :

Que la Ville alloue les sommes nécessaires pour mener les études mentionnées dans la lettre de la ministre de la Culture et des Communications en date du 2 novembre 2017.

- Groupe de travail sur la protection des Montérégiennes (CMM)
 - M. Corriveau présente sommairement le rapport de janvier 2018 et fait le point au sujet des 3 grandes recommandations émises par le groupe de travail, à savoir :
 - Intégrer aux outils d'aménagement et d'urbanisme des mesures relatives à l'encadrement de l'urbanisation aux pourtours des Montérégiennes;
 - Pour les Montérégiennes qui ne bénéficient pas déjà d'un statut de protection de niveau provincial, initier une démarche pour obtenir un statut de paysage humanisé;
 - Acquérir les espaces d'intérêt situés au pourtour des Montérégiennes.

11) Planification des prochaines étapes

- Les membres conviennent que des rendez-vous avec les parties prenantes prioritaires, déjà identifiées par le comité, peuvent être convoqués pour les prochaines rencontres.

12) Calendrier - prochaines rencontres

- Les membres identifient les dates des 5 prochaines rencontres, à savoir :
 - Jeudi 22 février
 - Jeudi 15 mars
 - Jeudi 29 mars
 - Jeudi 12 avril
 - Jeudi 26 avril

13) Identifier les faits saillants de la rencontre

- Les membres identifient les faits saillants à diffuser.

14) Varia

- Ajustements proposés - modalités de fonctionnement du comité (**sujet reporté*)

Suivis à effectuer

- Mettre les 2 résolutions municipales adoptées à la séance du conseil municipal du 5 février 2018 sur le site Internet du CAZA-16;
- Explications sur ce qui est prévu aux règlements pour les 2 zones AF au centre de la zone A-16;
- Discuter de paysages humanisés;
- Discuter de régionalisation de la densité;
- Mieux comprendre les programmes d'aide financière destinés aux municipalités issues de la trame verte et bleue de la CMM;
- Rendre disponible la carte du potentiel agricole de la région (classification des sols de 1 à 7);
- Préparer une fiche explicative du développement des 2 quartiers adjacents à la zone A-16 (La Pommeraie et Flanc-Sud);
- Préparer un plan de communication pour le dossier de la zone A-16 en partenariat avec la Direction des communications;
- Ajouter le point « Communications » à l'ordre du jour des rencontres;
- Rendre disponible la lettre du 8 février de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et du député de Borduas à la ministre de la Culture et des Communications lui demandant de procéder à la réalisation de l'étude sur les paysages culturels patrimoniaux.

Hugo Mimee
Coordonnateur du comité